



CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE



GESTION DES ACCOTEMENTS EN SEINE-MARITIME : SIGNALEZ LES PROBLÈMES



24 août 2020

1 numéro vert pour les routes départementales et demander l'éco-fauchage des accotements

Pour les routes départementales

Depuis plusieurs années, le Département de Seine-Maritime réalise de l'éco-fauchage des accotements des routes départementales.

Suite à l'alerte donnée par les professionnels agricoles sur les risques accrus de salissement des parcelles, le Département, a doublé le nombre de passes de fauchage sur les accotements situés en bordure des parcelles cultivées.

Toutefois, si vous observez des montées à graines d'adventices sur les accotements de routes départementales en bordure de parcelles agricoles, vous pouvez les signaler auprès du **Département 24H/24 en appelant le Centre d'Information et de Gestion du Trafic** :

Contact Département 24h/24
Tél. N° vert : 0800 876 876

Pensez à bien préciser le type de salissement, la route et la commune concernées, ainsi que vos coordonnées téléphoniques, afin de faciliter l'intervention des services techniques.

Pour les voiries non départementales

Les numéros à contacter sont

- **la DIRNO au 02 32 83 20 51**
- **le SAPN au 02 35 18 31 95**

Afin de maintenir la flore prairiale en place sur les accotements, il est important de rappeler l'interdiction de traitement sur ces zones, y compris par dérive lors des interventions sur les parcelles agricoles.

Plus d'infos - Contact

Nicolas COUFOURIER – 02 35 59 47 73

[< Toutes les actualités](#)

AGENDA



**Journée mécanisation et
désherbage en horticulture
(50)**
Le 27 août 2020



**Bonnes Pratiques Agricoles,
les rendez-vous Écophyto**
Du 31 août au 03 septembre 2020
Brest



**Le sorgho solution au
changement climatique (61)**
Le 04 septembre 2020

[TOUT L'AGENDA](#)

